

A scenic landscape photograph featuring a clear blue sky with scattered white clouds. Numerous birds are captured in flight across the sky, some appearing as dark silhouettes and others with more detail. In the foreground, there is a field of tall, golden-brown grasses. To the right, a cluster of trees with sparse, yellowing leaves stands against the sky. The overall atmosphere is peaceful and natural.

Bressolles

Bulletin municipal 2024

www.mairiebressolles.fr

☎ 04 70 44 48 06

Sommaire

Vie municipale	3
Infos locales	7
Jeunesse	12
Mémo pratique bressollois	14
Associations	21
Moulins Communauté	26
Patrimoine naturel	27

Chères habitantes, chers habitants,

2023 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, nous ont imposé un contexte affligeant et une obligation de vigilance extrême même dans notre commune.

Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même est affecté par des conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que des collectivités.

Par ailleurs, les effets dévastateurs du réchauffement climatique se font déjà ressentir et notre commune a dû faire face à plusieurs épisodes de sécheresse et de canicule. De nombreuses maisons témoignent de ces états de fait et ont souffert de multiples altérations.

Notre priorité a été de maîtriser les coûts dus à la consommation énergétique. Aux mesures prises l'année dernière, nous avons ajouté la diminution du nombre de bâtiments administratifs en regroupant certains services (garderie). De plus, les horaires de l'éclairage public ont encore été réduits, les études montrant que le nombre d'incivilités ou méfaits n'ayant pas augmenté pendant la période non éclairée. Il s'agit également d'une politique de lutte contre la pollution lumineuse.

La commune a, par ailleurs, continué à apporter son soutien direct et indirect à l'ensemble de ses associations car elles sont indispensables à notre vie locale. J'adresse un très grand merci en particulier à toutes nos associations évènementielles ou non.

Même s'il faut faire face pour l'année à venir à une baisse du budget global de la commune, nous ne manquons pas de projets pour poursuivre notre chemin.

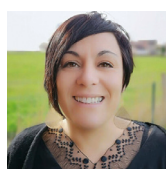
Chères habitantes, chers habitants, ne doutez pas que nous mettrons tout en œuvre pour que la commune continue à prospérer et à évoluer vers un lieu d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, chères habitantes, chers habitants, Mesdames, Messieurs, une excellente année 2024 : bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches.

ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRESSOLLES



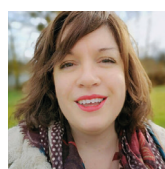
René MARTIN
Maire de Bressolles



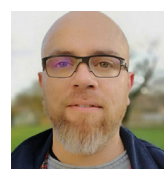
Adeline POUPEAU
1^{er} adjoint



Michel BAYON
2^e adjoint



Maryline DESCRIAUX
3^e adjoint



Loïc SAUZEDE
4^e adjoint

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aurore DENIS



Laëtitia DENOUEL



Gérard LURAT



Maxime NICOLAS



Jean WANTIEZ



Hélène HAENEN-
BOUQUET
des CHAUX



Pascal CHEVARIN



Michèle FICK



Pascal LORION

Le mot de l'opposition

Cher(e)s Bressollois(es)

L'année 2023 a été marquée par plusieurs démissions au sein du conseil, tout d'abord une conseillère de la majorité ainsi que la 3^e adjointe. Cette dernière a été remplacée malgré des falsifications de documents auprès de la Préfecture pour son intégration, ainsi qu'à la crèche, la directrice a donné également sa démission en août 2023 avec comme motif invoqué : manque de soutien de la part du conseil municipal.

Dans l'édition 2022, les propos avancés du maire parlaient d'économie, de sobriété énergétique, on constate encore un manque de suivi de ces dossiers, notamment sur l'éclairage public dont l'amplitude des horaires a été modifiée courant Novembre 2023, alors qu'il a été validé fin 2022 par le conseil.

La rénovation énergétique de certains bâtiments publics (école, mairie, salle des associations) n'a pas pu être faite faute de moyens financiers car certains projets coûteux ont été décidés comme prioritaires par l'exécutif

en particulier l'ouverture de la crèche qui malgré un taux de remplissage de 100% affiche un déficit de plus de 15000 euros. Ces choix n'ont pas été suffisamment étudiés, évalués et réfléchis.

Nous relatons également comme précédemment un grand manque de communication de la part de la majorité, quasiment aucun dialogue ou avis de certains élus lors des différents conseils, nous le regrettons fortement.

Pour 2024, malgré ce manque de considération et de concertation de la part de la majorité, l'équipe de l'Opposition, Pascal Chevarin, Michèle Fick, Hélène Haenen et Pascal Lorion, reste à votre écoute et continuera toujours d'œuvrer dans l'intérêt de Bressolles et de ses habitants.

Belle année 2024 à toutes et à tous !

N'hésitez pas à nous retrouver et à nous interpeller si besoin par mail "bressolles03opposition@gmail.com" ou **f Bressolles03 opposition**

Les délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 janvier 2023

- Election d'un adjoint
- Demande de subvention : remplacement des fenêtres et portes de l'école primaire ; pose des volets roulants
- Demande d'accord définitif de subvention 2022 : acquisition de matériel pour l'atelier et la cantine scolaire
- Convention de service extranet : prestation sociale unique de MSA Auvergne
- Demande de subvention : travaux de voirie aux Guénaudins
- Motion contre l'annonce de la nouvelle carte scolaire
- Octroi de subvention à l'Amicale Laïque

Séance du 6 avril 2023

- Election d'un adjoint
- Délégué local au Comité National d'Action Sociale
- Délégués au Conseil d'Ecole
- Délégués SICTOM
- Membres du CCAS
- Compositions des Commissions

Séance du 13 avril 2023

- Vote du compte administratif 2022 et du compte de gestion 2022
- Vote taux d'imposition 2023
- Vote du budget primitif 2023
- Vote des subventions 2022

- Tarif de location de la salle du complexe communal
- Tarif des concessions au cimetière
- Fixation des tarifs de fréquentation de la garderie périscolaire
- Acquisition d'un ordinateur pour l'accueil du poste du secrétariat de Mairie
- Réfection de voirie : chemin des Guénaudins
- Installation de chicanes de ralentissement : chemin des Guénaudins
- Demande de subvention : produit des amendes de police ; sécurité routière
- Révision du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- Analyse de la pratique professionnelle ; micro-crèche
- Correspondant des jardins familiaux

Séance du 6 juillet 2023

- Convention portage des repas ; déjeuners de la crèche
- Augmentation des heures de postes de deux agents
- Convention médecine préventive du Centre de Gestion de l'Allier
- Remboursement ligne de trésorerie
- Convention : désignation du référent déontologue de l' élu local du centre de Gestion de l'Allier
- Création de poste pour la micro-crèche

Séance du 20 octobre 2023

- Convention portage des repas ; déjeuners de la crèche
- Acquisition de matériel pour la micro-crèche
- Modification du règlement intérieur de la micro-crèche Communale
- Conception du bulletin municipal
- Mise en place de la nomenclature comptable M57 au 01/01/2024
- Remplacement de blocs d'éclairage de sécurité et d'un disjoncteur
- Acquisition de petit matériel de cuisine pour la cantine

Séance du 21 décembre 2023

- Créations et suppressions de postes
- Augmentation du temps de travail ; adjoint animation cantine et garderie
- Tableau des effectifs du personnel
- Révision du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- Révision du PLU
- Augmentation du tarif du repas à la cantine scolaire
- Aménagement zone 30 km/heure aux lieux-dits les Guénaudins, Longvé et Lys
- Ajustement comptable fin d'année pour les salaires

Les commissions

Finances :

Responsable : Adeline POUPEAU
Membres : Michel BAYON, Loïc SAUZEDE, Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN, Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

Voirie – Urbanisme :

Responsable : Michel BAYON
Membres : Gérard LURAT, Laëtitia DENOUEL, Maxime NICOLAS, Pascal LORION, Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN

Personnel – Vie Scolaire – Communication :

Responsable : Maryline DESCRIAUX
Membres : Gérard LURAT, Aurore DENIS, Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

Batiments - Associations :

Responsable : Loïc SAUZEDE
Membres : Adeline POUPEAU, Jean WANTIEZ, Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN, Pascal LORION

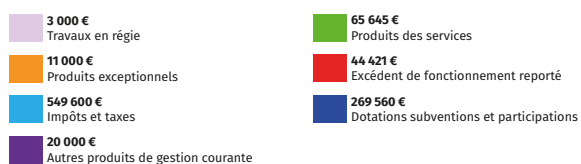
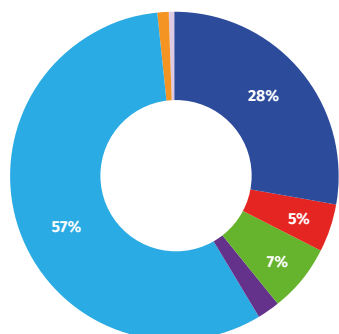
CCAS :

Président : René MARTIN
Membres élus : Adeline POUPEAU, Michel BAYON, Maryline DESCRIAUX, Loïc SAUZEDE, Aurore DENIS, Maxime NICOLAS

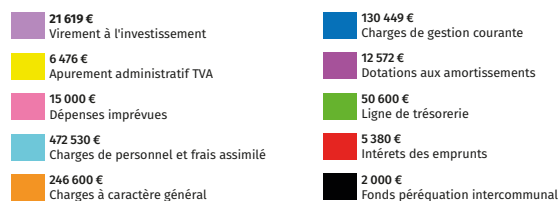
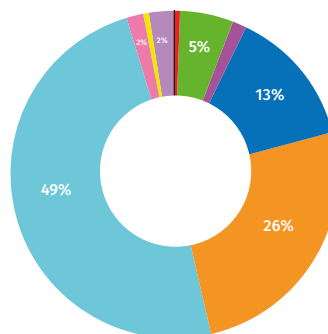
Membres extérieurs : Claudette DUMONT, Chloé JARA, Maxime VARETZ, Danièle LEPOT, Michèle FRILLOUX

Budget

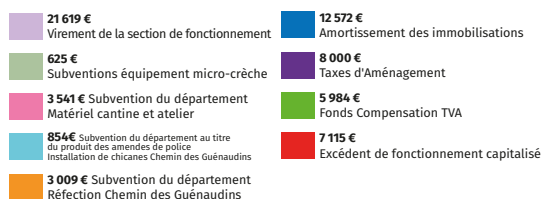
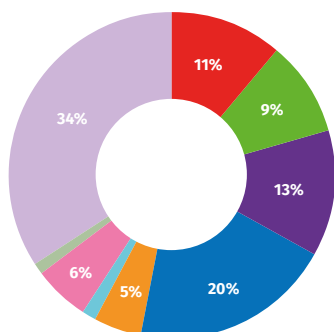
Recettes de fonctionnement : 963 226 €



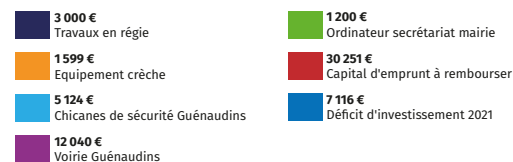
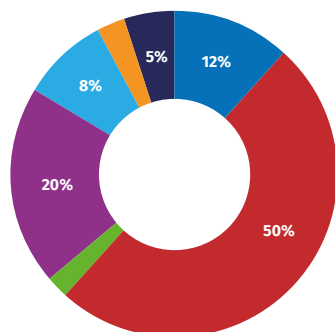
Dépenses de fonctionnement : 963 226 €



Recettes d'investissement : 63 319 €



Dépenses d'investissement : 60 330 €



	RECETTES FISCALES		
	TAUX 2022 en %	PRODUIT CORRESPONDANT	POIDS RESPECTIF EN %
Taxe Foncière (bâti)	37,84	410 942 €	94
Taxe Foncière (non bâti)	32,77	24 217 €	6
Sous total		435 159 €	100
Allocation compensatrice versée par l'État			12 293 €
Produit compensé taxe habitation			7 767 €
Coefficient correcteur			18 382 €
TOTAL			46 837 €

L'équipe du personnel



Kévin ANTONIN
Bâtiments – Voirie
Espaces verts



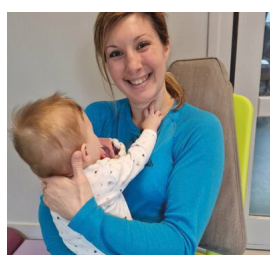
Myriam BEAUPÈRE
CAP Petite Enfance
Micro-crèche



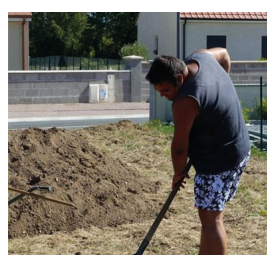
Sandra BLOIS
Entretien - Animation



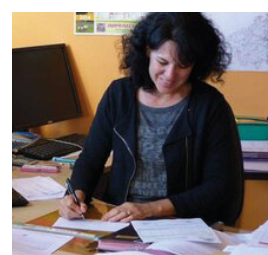
Céline BREUIL
ATSEM



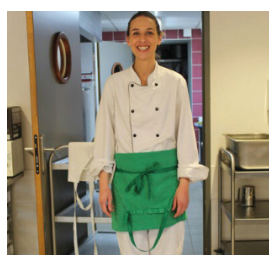
Marine CHAUSSIN
CAP Petite Enfance
Micro-crèche



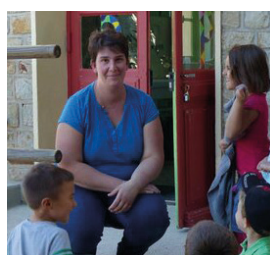
Anthony DORE
Bâtiments – Voirie
Espaces verts



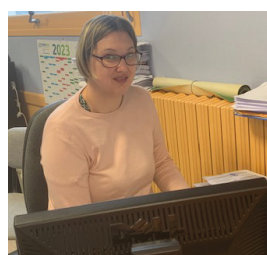
Karine FAULCONNIER
Secrétaire de mairie



Isabelle FIEVET
Cantinière



Anne-Laure GIRAUD
Animatrice



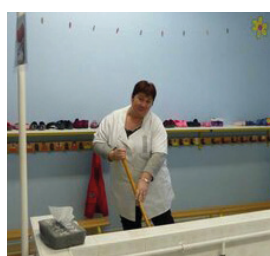
Lise LAFLEURIEL
agent administratif



David LANGERON
Bâtiments – Voirie
Espaces verts



Martine LUCIEN
Animatrice



Valérie MANGIN
animation – entretien



Abigaël MICHARD,
éducatrice jeunes enfants,
référente micro-crèche



Estelle WILLEMEN
CAP Petite Enfance
Micro-crèche

Madame Myriam BEAUPÈRE, CAP Petite Enfance a intégré l'équipe de la micro-crèche les petits castors le 29/08/2023.

Madame Abigaël MICHARD, éducatrice jeunes enfants a pris le poste de référente technique à la micro-crèche le 18/09/2023 suite à la demande de disponibilité de **Mme Sonia FRILEUX**.

Madame Lola CANCRE, agent administratif a quitté la collectivité le 30/09/2023 pour une mutation dans un autre département. C'est **Madame Lise LAFLEURIEL** qui occupe le poste d'agent administratif depuis le 3/11/2023.

Nous accueillons avec plaisir et souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels.

État civil du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Naissances

Louise, Eléonore, Véronique ROMANE PARISE
03 Février 2023
Sophie, Perrine, Marie RICHARD DE SOULTRAIT
25 Août 2023

Pacs

Thibault MEUNIER et Stéphanie, Betty, Paulette LIEGEOIS
11 Avril 2023

Mariages

Matthieu, Frédéric BARRAUD et Susana ENCINAS BARROSO
27 Mai 2023
Pierre COQUE et Andréanne QUAIRE
22 Juillet 2023
Romain, Adrien GERVASONI et Léonie, Dominique CADEAU
26 Août 2023
Romain, Germain CHARPENTIER et Emilie BAYON
16 Septembre 2023
Louis, Pierre, Henri BOUGEROLLE et Lucie, Juliette HENTRY
07 Octobre 2023

Décès

Philippe, Marc ROUX
17 Janvier 2023
Ernest MARTINEZ
05 Février 2023
Mireille, Renée, Liliane KERBELLEC
22 Février 2023
François, Salvador RÉGNIER
25 Avril 2023
Yolande BRUNET épouse JOUANET
20 Mai 2023
René, Henri, Vilmer COULBOY
22 Juin 2023
Lucienne, Yvonne RAMONNEAU épouse GACHES
22 Juin 2023
Marc, Pierre, Cyprien DÉSARMÉNIEN
29 Juillet 2023
Albert, Henri PERRET
02 Septembre 2023
Jacques, Raoul BARBOT
25 Septembre 2023
Alain, Maurice, Julien VIGOUROUX
16 Novembre 2023
Michel, Robert, Marie RAIMBAULT
06 décembre 2023

**Nous souhaitons la bienvenue
aux nouveaux arrivants sur la Commune
(10 foyers)**

Restauration itinérante

Pizza No Limit

Présent sur la commune de Bressolles le vendredi soir de 18h30 à 21h.
Réservation : ☎ 06 12 13 41 09



Les Pizzas de Papa

Michel ARAUJO est présent sur la commune de Bressolles le jeudi soir à partir de 18h devant l'église.
Réservation : ☎ 06 19 39 50 57



La bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 17h à 19h

Notre bibliothèque est approvisionnée par la médiathèque de COULANDON (Conseil Départemental). Trois fois par an, lors du passage du bibliobus, nous choisissons de nouveaux livres pour votre plaisir. Environ 600 ouvrages variés pour adultes et enfants (romans, policiers, documentaires, albums, BD...) sont mis gratuitement à la disposition des habitants de la commune pour un délai de 3 semaines, renouvelable une fois.

Nous sommes un réseau avec la médiathèque de MOULINS et les autres bibliothèques informatisées de la Communauté d'Agglomération. Avec la carte que nous vous délivrons, vous pouvez emprunter des livres dans tout le réseau.

Leurs bénévoles qui assurent les permanences, Claudette DUMONT et Danièle LEPOT, sont heureuses de vous accueillir.

Si vous souhaitez lire des titres particuliers, vous pouvez leur en faire la demande. De même, les personnes qui ont



des problèmes pour se déplacer peuvent se signaler en mairie. Les livres leur seront portés à domicile.

Les enfants de l'école viennent avec leurs classes à tour de rôle les lundis après-midi de 15h15 à 15h50 pour emprunter un livre et écouter une histoire.

CCAS 2023

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ses attributions lui permettent d'établir les dossiers nécessaires pour les demandes d'aides sociales. Les demandes sont déposées à la mairie de résidence et donnent lieu à l'établissement d'un dossier.

Le dimanche 3 décembre 2023, 116 convives ont participé au traditionnel repas de fin d'année préparé par le traiteur DUMONT et dont le service a été assuré par les membres du CCAS ainsi que des jeunes bressollois venus renforcer l'équipe. Cette mixité intergénérationnelle a été très appréciée par nos aînés. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec l'animation de l'orchestre Michel VIRLOGEUX.

61 colis gourmands ont été distribués aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas et 4 ballotins de chocolats ont été portés aux personnes de la commune résidant désormais en EHPAD.



Le tri à la source des biodéchets, une opportunité

Tous concernés



↳ Limiter le gâchis



30% du contenu de notre poubelle est constitué de biodéchets



30kg de nourriture sont jetés par personne/an

↳ Optimiser



Réduire les déchets collectés et incinérés



Maîtriser les coûts

↳ Créer une dynamique locale



Initier des activités économiques et sociales



Exploiter la ressource au profit de votre territoire



Fédérer les usagers, associations ESS*, agriculteurs...



Développer les liens sociaux dans vos quartiers

* Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet

- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ?

Pour une construction d'une superficie inférieure à 20 m², vous devez compléter le CERFA n°13703*10 déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux. Vous déposez le dossier complet à la mairie, le délai d'instruction est d'un mois. Pour une construction ou un agrandissement supérieur à 20 m², vous devez compléter le CERFA n°13406*11 permis de construire. Après dépôt du dossier complet auprès de la mairie, le délai d'instruction est de deux mois.

La mairie envoie les dossiers pour instruction à la Communauté d'Agglomération de Moulins. Une fois l'autorisation ou le permis accepté, le dossier revient en mairie pour signature du Maire et envoi aux demandeurs.

Urbanisme 2023

Permis de construire : 5

Déclarations préalable :

- Piscine : 4
- Panneaux photovoltaïque : 10
- Division de terrain : 2
- Agrandissement : 1
- Changement de destination : 1
- Tonnelle/pergola/terrasse : 1
- Garage : 1
- Réfection façade : 3
- Chauffage : 1

Aménagements & travaux



Garderie périscolaire

Un déménagement a eu lieu pendant les vacances de Toussaint. Les enfants sont désormais accueillis au sein même de l'école dans une salle dédiée et réaménagée à l'accueil périscolaire. Ils bénéficient de tout le confort et la sécurité nécessaire à un accueil de qualité.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants (activités manuelles, musiques, activités sportives...)

Voirie

Des travaux de voirie ont eu lieu chemin des Guenaudins cet automne : réfection de la chaussée et installation de deux chicanes dans l'objectif de limiter la vitesse des véhicules roulant dans ce hameau très fréquenté et afin de préserver la sécurité de tous.



Évènements – Temps forts

Décorations de Noël

Des petites mains se sont mises à l'ouvrage avec le souhait d'embellir le village pour les fêtes de fin d'année. Le savoir-faire et la motivation des employés municipaux est à saluer. Ce travail a été mené de concert entre les agents des services techniques et les animatrices de la garderie. Les enfants ont contribué au projet. Ces décorations seront stockées pour être réutilisées les années suivantes, avec l'ambition d'élargir les créations pensées et fabriquées dans l'atelier des lutins.



Départ

Après plusieurs années au service de la collectivité, Lola Cancre, agent administratif a quitté l'équipe le 30 septembre 2023 pour une mutation dans un autre département. La municipalité et ses collègues ont salué son engagement et son implication lors de son départ. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouveaux projets.



Tour de France

Le 12 juillet dernier, l'Allier accueillait la 11^e étape du Tour de France. D'Ébreuil à Moulins, les coureurs parcouraient 123 km sur les routes bourbonnaises. Bien que le trajet ne traversait pas le village de Bressolles, la municipalité a souhaité célébrer l'évènement en décorant la commune avec des ornements fournis par Moulins Communauté.



Fermeture 5^{ème} classe

Malgré la mobilisation des parents d'élèves et des élus locaux, l'école a malheureusement subi une fermeture de classe comme de nombreuses communes du département. La qualité de l'enseignement et le bien-être de nos enfants n'ont pas été des arguments suffisants face aux chiffres et aux ratios avancés pour justifier des fermetures.

Pour bien vivre ensemble

Les petites incivilités nuisent au bien-être de la communauté. Chacun doit être maître de ses actions. Cette notion de responsabilité doit habiter chacun d'entre nous lorsque nous interagissons avec nos concitoyens.

Bruits de voisinage : nuisances sonores liées aux comportements.

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin, de sa terrasse ou de son balcon, il convient de respecter les règles suivantes :

Extrait de l'arrêté préfectoral N° 884/91

Pour les particuliers :

Les travaux bruyants effectués par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches de 10 h à 12 h

Pour les professionnels :

Toute personne utilisant dans le cadre professionnel des équipements susceptibles de causer une gêne, **doit interrompre** ses travaux entre 20 h et 7 h, et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgence.

Cela concerne bien entendu tout type d'activité susceptible d'être bruyant : tondeuse à gazon, perceuse, raboteuse, moteurs en tout genre mais aussi musique ou jeux de piscine bruyants...

La nuit, lorsque le bruit est commis entre 22 h et 7 h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris, talons, chants...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Brûlage

Le brûlage des résidus de jardins en plein air ou dans des incinérateurs individuels est interdit en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Ces déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou entreposés aux fins de compost.

Extrait de l'arrêté communal portant sur la réglementation des feux n°09/2006 :

Il est interdit, pendant toute l'année, de brûler tous les déchets verts et les déchets ménagers à l'air libre sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Déchetterie de Coulandon

ZA Pièce du Chêne

Téléphone : 04.70.46.08.41. Fermée le lundi

Horaires d'ouverture : 9 h-12 h 30 / 13 h 45-17 h 30

Fermée également les dimanches et jours fériés.

Respect des limitations de vitesse

En agglomération, le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50 km/h. Certaines portions sur la commune sont limitées à 30 km/h.

Il convient de la responsabilité de chacun de veiller à limiter sa vitesse pour la sécurité de tous.

Stationnement

Il convient de se sentir également concerné par la question du stationnement notamment aux abords de l'école. Les véhicules garés sur le bord de la chaussée gênent et mettent en péril la sécurité des enfants et de leurs familles traversant la route.

Déjections canines

Non...! Notre chien ne ramassera jamais ses crottes lui-même ! Un geste simple à adopter : prévoyez un sac en plastique lors de votre balade avec votre compagnon.



Services municipaux



Cantine

Ce sont en moyenne 80 enfants qui déjeunent 4 jours par semaine. Les repas sont cuisinés sur place par Isabelle FIEVET appuyée de Valérie MANGIN qui assure une aide à la préparation et la mise du couvert.

Sandra BLOIS, Anne – Laure GIRAUD, Martine FIEVET et Valérie MANGIN assurent le service. Depuis la rentrée de septembre, un service unique est dispensé.

Les menus sont mis en ligne sur le site Internet de la commune chaque semaine.

Le prix du repas augmentera à 3 euros au 1 février 2023 en raison de la hausse des denrées alimentaires.

Ligne directe : 04/70/46/65/14.

Garderie

Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30 et de 16h à 18h45. Sandra BLOIS, Valérie MANGIN et Sylvie BARBA assurent l'accueil des enfants et proposent des jeux de société, coloriages et activités manuelles.

Tarifs : 3,50€/jour – 8€ par semaine – 26€ au mois

Ligne directe : 07/80/62/62/33.

Micro crèche Les petits castors

La structure est agréée pour treize places et une d'urgence. En totalité, 18 enfants sont inscrits et bénéficient d'un accueil à la micro-crèche.

Selon le règlement intérieur, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et ferme ses portes 7 semaines dans l'année soit une semaine aux vacances de printemps, quatre semaines en août et deux semaines à Noël.

Coordonnées téléphoniques : 04/70/49/61/32.



Cartes jeunes 2022-2023

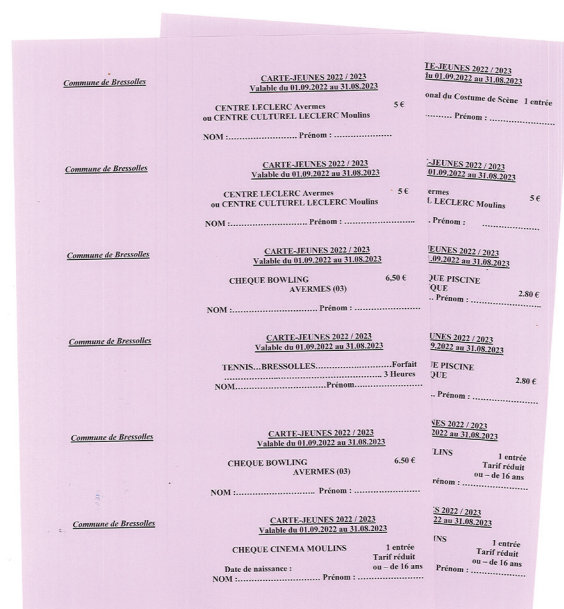
Depuis plusieurs années, la commune de Bressolles participe financièrement, par le moyen de la Carte Jeune, à une plus grande accessibilité des jeunes (collégiens, lycéens, apprentis) aux loisirs et à la culture.

Avec 113 distributions, elles ont du succès avec un montant de 2496 euros alloués sur le budget du CCAS.

Répartition des tickets utilisés :

- 62% → Cinéma
- 68% → Centre Leclerc et l'Espace Culturel Leclerc
- 67% → Bowling
- 14% → Piscine
- 1% → Tennis
- 2% → CNCS

Nous rappelons que pour les étudiants ayant plus de 18 ans, un certificat de scolarité devra être délivré à la mairie pour pouvoir bénéficier des cartes jeunes.



Calendar 2024

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
LUN	1 18-35 JOUR DE L'AN	JEU	1 20-24 Élod	VEN	1 6-30-35 Aubin	LUN	1 9-23-28 L. DE PÂQUES	MER	1 10-24-26 FÊTE DU TRAVAIL	SAM	1 10-21-23 Justin
MAR	2 2-9-4 Bostle	VEN	2 20-23-23 Prés. du Seigneur	SAM	2 10-30-33 Soirée dansante - Comité des fêtes	MAR	2 9-27-31 Sandrine	JEU	2 10-24-26 Boris	D	2 10-24-26 Marche - Amicale Latine
MER	3 3-3-3 Geneviève	SAM	3 14-22 Blaise	D	3 10-30-33 Général	MER	3 9-27-31 Richard	VEN	3 10-24-26 Phil.Jocq.	LUN	3 10-21-23 Kévin
JEU	4 4-3-2 Odilon	D	4 14-22 Loto - Pétaque	LUN	4 6-4-30-2 Cosmir	JEU	4 9-27-31 Isidore	SAM	4 10-24-26 Sylvain	MAR	4 10-21-23 Clotilde
VEN	5 5-3-2 Edouard	LUN	5 14-22 Agathe	MAR	5 6-4-30-2 Olive	VEN	5 9-27-31 Irène	D	5 10-24-26 Bogambé - Comité des Fêtes Marche - Amicale Latine	MER	5 10-21-23 Igor
SAM	6 7-2-3-3 Cérémonie des vœux - Municipalité	MAR	6 21-29 Gaston	MER	6 6-29-9 Cécile	SAM	6 10-24-26 Mactelin	LUN	6 10-21-23 Prudence	JEU	6 10-21-23 Norbert
D	7 7-2-3-3 Epphanie	MER	7 28-32 Eugénie	JEU	7 6-29-9 Ml-Cathérine	D	7 9-27-31 Loto - Amicale Latine	MAR	7 10-21-23 Gisèle	VEN	7 10-21-23 Gilbert
LUN	8 8-3-8 Lucien	JEU	8 29-32 Jacqueline	VEN	8 6-29-9 Jean de Dieu	LUN	8 9-27-31 Annonciation	MER	8 10-21-23 VICTOIRE 1945	SAM	8 10-21-23 Médard
MAR	9 9-3-2 Alix	VEN	9 40-32 Apoloine	SAM	9 6-29-9 Françoise	MAR	9 10-21-23 Gautier	JEU	9 10-21-23 Solange	D	9 10-21-23 Diane
MER	10 10-3-5 Guillaume	SAM	10 43-35 Arnoud	D	10 7-30-6 Carnaval - Amicale Latine	LUN	10 10-21-23 Fulbert	VEN	10 10-21-23 Solange	LUN	10 10-21-23 Landry
JEU	11 11-3-5 Poulin	D	11 43-35 ND de Lourdes	LUN	11 7-30-6 Rosine	MER	10 10-21-23 Fulbert	SAM	11 10-21-23 Estelle	MAR	11 10-21-23 Bonnadé
VEN	12 12-3-4 Tardano	LUN	12 43-32 Félix	MAR	12 7-30-6 Justine	VEN	12 10-21-23 Julés	D	12 10-21-23 Loto - Club de l'Amitié	MER	12 10-21-23 Guy
SAM	13 13-3-3 Yvette	MAR	13 44-32 Mardi Gros	MER	13 7-30-6 Rodrigue	LUN	13 10-21-23 Ido	LUN	13 10-21-23 Rolande	JEU	13 10-21-23 Antoine de P.
D	14 14-3-2 Nino	MER	14 45-37 Cendres	JEU	14 7-30-6 Mathilde	MAR	14 10-21-23 Maxime	MAR	14 10-21-23 Mathias	VEN	14 10-21-23 Eliève
LUN	15 15-3-3 Rémé	JEU	15 46-30 Claude	VEN	15 7-30-6 Louise	LUN	15 10-21-23 Patrone	MER	15 10-21-23 Denise	SAM	15 10-21-23 Germine
MAR	16 16-3-3 Marcel	VEN	16 47-39 Julienne	SAM	16 7-30-6 Repas - AAB	MAR	16 10-21-23 Bernot-Joseph	JEU	16 10-21-23 Honoré	LUN	16 10-21-23 Fête des pères
MER	17 17-3-4 Roseline	SAM	17 48-38 Alexis	D	17 7-30-6 Potrice	MER	17 10-21-23 Anicet	VEN	17 10-21-23 Pascal	LUN	17 10-21-23 Hervé
JEU	18 18-3-4 Prisca	D	18 49-38 Loto - Club de l'Amitié	LUN	18 7-30-6 Gyrite	JEU	17 10-21-23 Anicet	VEN	18 10-21-23 Pascal	MAR	18 10-21-23 Leonce
VEN	19 19-3-4 Morris	LUN	19 50-36 Gabin	MAR	19 7-30-6 Joseph	JEU	18 10-21-23 Porcât	VEN	19 10-21-23 ERIC	MER	19 10-21-23 Ronald
SAM	20 20-3-6 Sébastien	MAR	20 51-35 Aimée	MER	20 8-20-26 PRINTemps	SAM	20 10-21-23 Odette	LUN	20 10-21-23 PENTECÔTE	JEU	20 10-21-23 ETE
D	21 21-3-5 Agnès	MER	21 52-34 Domin	JEU	21 8-20-26 Clémence	D	21 10-21-23 Anselme	MAR	21 10-21-23 Constantin	VEN	21 10-21-23 Gonzague
LUN	22 22-3-4 Vincent	JEU	22 53-33 Isabelle	VEN	22 8-20-26 Lég	LUN	22 10-21-23 Alexandre	MER	22 10-21-23 Emilie	SAM	22 10-21-23 Albon
MAR	23 23-3-3 Bernard	VEN	23 54-32 Lazare	SAM	23 8-20-26 Soirée dansante - Pétaque	MAR	23 10-21-23 Georges	JEU	23 10-21-23 Didier	D	23 10-21-23 Audrey
MER	24 24-3-2 François	SAM	24 55-31 Modeste	D	24 8-20-26 PÂMEUX	MAR	24 10-21-23 Fidèle	VEN	24 10-21-23 Dorathen	LUN	24 10-21-23 Jean-Baptiste
JEU	25 25-3-1 Concde Paul	D	25 56-30 Roméo	LUN	25 8-20-26 Humbert	MER	25 10-21-23 Marc	VEN	25 10-21-23 Sophie	MAR	25 10-21-23 Prosper
VEN	26 26-3-0 Peule	LUN	26 57-30 Nestor	MAR	26 8-20-26 Larissa	JEU	26 10-21-23 Aldia	D	26 10-21-23 Fête des Mères	MER	26 10-21-23 Antoine
SAM	27 27-3-0 Angèle	MAR	27 58-30 Honorine	MER	27 8-20-26 Habib	SAM	27 10-21-23 Zita	LUN	27 10-21-23 Augustin	JEU	27 10-21-23 Fernand
D	28 28-3-0 Th d'Aquin	MER	28 59-30 Romain	JEU	28 8-20-26 Gaston	D	28 10-21-23 Valérie	MAR	28 10-21-23 Germain	VEN	28 10-21-23 Irène
LUN	29 29-3-0 Gildas	JEU	29 60-30 Auguste	VEN	29 8-20-26 Gildas	LUN	29 10-21-23 Cdr. de Sieme	MER	29 10-21-23 Aymar	SAM	29 10-21-23 Fêtes des écoles - Amicale Latine
MAR	30 30-3-0 Martine	MER	30 61-30 Auguste	SAM	30 8-20-26 Amélie	MAR	30 10-21-23 Cdr. de Sieme	JEU	30 10-21-23 Ferdinand	D	30 10-21-23 Martal
MER	31 31-3-3 Marcelle	JEU	31 62-30 Auguste	D	31 8-20-26 PÂQUES + 1h	MAR	30 10-21-23 Robert	VEN	31 10-21-23 Visitation	D	30 10-21-23 Martal

Mémo pratique bressollois 2024 À détacher

Mairie

☎ 04 70 44 48 06

✉ mairie.bressolles@wanadoo.fr

Site : www.mairiebressolles.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 12 h 30	14 h - 18 h	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30

École

Maternelle, CP 04 70 34 08 40

CE1-CE2/CM1-CM2 04 70 20 68 39

Garderie

Horaires : 7 h 15 - 8 h 30 / 16 h - 18 h 45

07 80 62 62 33

Tarif : 3,50 € par jour
8 € par semaine

26 € au mois

VIRMOUX : 04 70 20 40 38 / 06 84 32 92 91

Monsieur Bouazza EL-KHOUTABI : 06 50 55 82 34

Assistantes maternelles (au 1^{er} janvier 2024)

Audrey GOUYARD 06 27 49 09 29

Les élus vous reçoivent

Maire : René MARTIN

1^{er} adjointe : Adeline POUPEAU, Finances

2^e adjoint : Michel BAYON, Voirie, Urbanisme

3^e adjointe : Maryline DESCRIAUX, Vie scolaire, Personnel, Communication

4^e adjoint : Loïc SAUZEDE, Bâtiments, Associations

Conseiller(es) : Laetitia DENOUEL - Aurore DENIS - Gérard LURAT - Maxime NICOLAS

Jean WANTIEZ - Hélène HAENEN-BOUQUET des CHAUX - Pascal CHEVARIN

Michèle FICK - Pascal LORION

Service des eaux

04 70 46 81 80

Assainissement collectif

(Communauté d'agglomération de Moulins)
04 70 48 54 60 Urgence 06 08 83 16 07

Communauté d'agglomération de Moulins

04 70 48 54 54

Collecte des ordures ménagères

les Jeudis sauf Les Carrons, la rue des Riots, la rue des Grosliers
et Le Désert collectés les lundis

Déchetterie de Coulandon

04 70 46 08 41

Fermée les lundis

Ouverte toute l'année du mardi au samedi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Bus

Départ « mairie de Bressolles » : 7 h 11, 8 h 21, 16 h 36, 17 h 36, 18 h 36

Avec le service « à la demande » réservez votre voyage
jusqu'à la veille de votre départ n° vert 0 800 20 24 43
du lundi au vendredi 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h, le samedi 8 h - 12 h

Soins infirmiers à Bressolles

Madame Valérie VIRMOUX 04 70 20 40 38 / 06 84 32 92 91

Monsieur Bouazza EL-KHOUTABI 06 50 55 82 34

Ostéopathe

Madame Théophanie RAIMBAULT 06 62 41 41 00

Du mardi au samedi

Correspondante du journal La Montagne

Martine FIEVET 04 63 07 19 68 ou 06 43 68 02 27

Personnel municipal

Adjoints administratives : Karine FAULCONNIER – Lise LAFLEURIEL
Entretien voirie et bâtiments : Anthony DORE – Kevin ANTONIN – David LANGERON
Entretien des locaux : Sandra BLOIS – Aurélie CICIRKO
ATSEM – Aide maternelle : Céline BREUIL – Martine LUCIEN – Anne-Laure GIRAUD
Cantine scolaire : Isabelle FIEVET
Aide à la préparation repas : Valérie MANGIN
Service cantine : Martine LUCIEN – Sandra BLOIS – Anne-Laure GIRAUD – Sylvie BARBA
Garderie périscolaire : Sandra BLOIS – Valérie MANGIN – Sylvie BARBA
Micro-crèche : Myriam BEAUPERE- Marine CHAUSSIN
Abigaëlle MICHARD – Estelle WILLEMIN

Salle polyvalente

04 70 44 13 89

Tarifs 2024	Particuliers	
	commune	hors commune
1 journée :	238€	378€
Week-end	329€	536€
Forfait vaisselle	29€	48€
Forfait chauffage 1 journée	70€	70€
Forfait chauffage week-end	110€	110€

Les forfaits chauffage sont appliqués de mi-octobre à fin avril

Gratuit pour les associations de la commune

À fournir :

- une attestation d'assurance de responsabilité civile
- un chèque d'arrhes de 100€ et deux chèques de caution de 500€ chacun
- inventaire d'entrée et de sortie à la remise des clés

Bibliothèque

Claudette DUMONT et Danielle LEPOT assurent les permanences

Mercredi 17h - 19h

Les bénévoles se proposent de porter des livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer Elles peuvent faire la demande en mairie.

Les associations et leurs président(e)s

A.C.P.G – C.A.T.M	Amicale laïque
Guy PISSOT 04 70 44 60 49	Marilyne DESCRIAUX et Aurore DENIS 06 76 60 86 16
A.P.E.03	Bressolles Loisirs
Danielle LEPOT	Michel VIALTELLE 04 70 44 15 99
Club de l'Amitié	Club de Tennis
Colette BRUNET 04 70 46 42 93	Frédéric GOGUE 06 22 11 40 95
Comité des Fêtes	Amis du Cochonnet Bressollois
Céline CHARTIER 06 24 74 58 71	Marc HOMBREUX 07 63 00 74 21
Des Filles en Aiguilles	Association des Anciens Élèves de l'École de Bressolles
Chantal JEUX 04 70 46 42 40	Jacques JOYON 04 70 44 16 07
Bressolles Bien Vivre	TAPAVA
Michel GOSSELIN 06 71 00 66 07	Daniel VILLEROT 06 08 93 96 67
The Cotton Fields Singers	Moulins Equestrian
Sylvain ANDRIANONY 06 61 51 89 48	Christelle BLATEYRONS moulinsequestrian@outlook.fr
Inter-associations	
	Michel CHARTIER 04 70 20 61 14

En cas d'urgence

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 70 35 57 00

Pharmacie de Garde : 3915

Médecin de Garde : 04 70 48 57 87

Centre hospitalier : 04 70 35 77 77

Centre antipoison 04 73 27 33 33

EDF accueil : 0810 050 333 – Dépannage : 0811 010 212

Urgence sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

État des routes : www.allier.fr – n° vert 0 800 0 800 3

Calendar 2024

JULIET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
LUN	1 Thierry 183-183	JEU	1 Aphonse 243-242	D	1 Gilles 242-231	MAR	1 Thé. de l'E. Jésus 232-291	VEN	1 TOUSSAINT 300-400	D	1 Repas des âmes - CCAS 312-29
MAR	2 Mortinien 184-182	VEN	2 Julien Bymard 242-241	LUN	2 Ingrid 242-230	MER	2 Léger 292-290	SAM	2 Défunts 300-299	LUN	2 Viviane 312-29
MER	3 Thomas 182-181	SAM	3 Lydie 242-240	MAR	3 Grégoire 242-239	JEU	3 Gérard 292-291	D	3 Hubert 300-298	MAR	3 François Xavier 308-28
JEU	4 Florent 182-180	D	4 Jean-M. Viannay 242-240	MER	4 Rosalie 242-238	VEN	4 Fr. d'Assise 292-290	LUN	4 Charles 300-297	MER	4 Baudora 323-27
VEN	5 Antoine 182-179	LUN	5 Abel 242-240	JEU	5 Roissia 242-237	SAM	5 Fleur 292-290	MAR	5 Sylvie 320-26	JEU	5 Gérard 340-26
SAM	6 Martréte 182-178	MAR	6 Transfiguration 242-240	VEN	6 Bertrand 242-236	D	6 Bruno 282-280	MER	6 Berthe 320-24	VEN	6 Nicolas 342-25
D	7 Roual 182-177	MER	7 Goëton 242-240	SAM	7 Reine 242-235	LUN	7 Serge 292-285	MER	7 Carine 320-24	SAM	7 Ambroise 342-24
LUN	8 Thibault 182-176	JEU	8 Dominique 242-240	D	8 Nathalie 242-234	LUN	8 Pelagie 292-284	JEU	8 Geoffroy 320-24	D	8 Élifried 342-22
MAR	9 Amandine 182-175	VEN	9 Amour 242-240	LUN	9 Alain 242-233	MAR	9 Denis 292-283	VEN	9 Théodore 320-24	LUN	9 Imn. Conception 342-21
MER	10 Ulrich 182-174	SAM	10 Laurent 242-240	MAR	10 Ines 242-232	JEU	10 Ghislain 292-282	D	10 Léon 320-23	MAR	10 Romoric 342-20
JEU	11 Benoît 182-173	D	11 Claire 242-240	MER	11 Adelphie 242-231	VEN	11 Fimim 282-281	LUN	11 Commemoration - CATM 320-23	MER	11 Danel 342-20
VEN	12 Olivier 182-172	LUN	12 Jeanne FC 242-240	JEU	12 Apolinaire 242-230	SAM	12 Géraud 292-279	MAR	12 Christian 320-23	JEU	12 Corentin 342-19
SAM	13 Henri et Joël 182-171	MAR	13 Hippolyte 242-240	VEN	13 Aimé 242-229	LUN	13 Juste 292-278	MER	13 Brice 320-23	VEN	13 Lucie 342-18
D	14 FÊTE NATIONALE 182-170	MER	14 Ervard 242-240	SAM	14 Croix glorieuse 242-228	LUN	14 Juste 292-277	JEU	14 Séoline 320-22	SAM	14 Odile 342-17
LUN	15 Donald 182-169	JEU	15 ASSOMPTON 242-240	D	15 Loto - Guo de l'Amitié 242-227	MAR	15 Thérèse d'Avila 292-276	VEN	15 Albert 320-21	LUN	15 Milon 342-16
MAR	16 ND Mt Carmel 182-168	VEN	16 Armel 242-240	MAR	16 Renaud 242-236	MER	16 Edwige 292-275	SAM	16 Marguerite 320-21	LUN	16 Alicia 351-15
MER	17 Charlotte 182-167	SAM	17 Hyacinthe 242-240	MAR	17 Nadège 242-235	JEU	17 Boudoin 292-274	D	17 Elisabeth 320-20	MAR	17 Gaël 351-14
JEU	18 Frédéric 182-166	D	18 Hélène 242-240	MER	18 Nadège 242-234	VEN	18 Luc 292-273	LUN	18 Aude 320-19	MER	18 Gaelen 351-13
VEN	19 Arsène 182-165	LUN	19 Jean Eudes 242-240	JEU	19 Emilie 242-233	SAM	19 René 292-272	MAR	19 Tanguy 320-18	JEU	19 Urboin 351-12
SAM	20 Morina 182-164	MAR	20 Bernard 242-240	VEN	20 Droy 242-232	LUN	20 Adeline 292-271	MER	20 Edmond 320-17	VEN	20 Théophile 351-11
D	21 Victor 182-163	MER	21 Christophe 242-240	SAM	21 Mattiheu 242-231	D	20 Adeline 292-270	JEU	21 Prs. de Marie 320-16	SAM	21 HIER 351-10
LUN	22 Marie Madeleine 182-162	JEU	22 Fabrice 242-240	D	22 Vin Scène 242-230	MAR	22 Eudie 292-269	VEN	22 Cécile 320-15	D	22 Françoise Xavière 351-9
MAR	23 Brigitte 182-161	VEN	23 Rose de Lima 242-240	LUN	23 Constant 242-229	MER	23 Jean de Capistran 292-268	SAM	23 Assemblée Générale et repas - Pétaïque 320-14	LUN	23 Armand 351-8
MER	24 Christine 182-160	SAM	24 Berthélémy 242-240	MAR	24 Thiède 242-228	JEU	24 Florentin 292-267	D	24 Brocante - Pétaïque 320-13	MAR	24 Aadlie 351-7
JEU	25 Jacques 182-159	D	25 Louis 242-240	MER	25 Hermann 242-227	VEN	25 Cépin 292-266	LUN	25 Catherine 320-12	MER	25 MOËL 351-6
VEN	26 Anna-Joachim 182-158	LUN	26 Natacha 242-240	JEU	26 Côme et Damien 242-226	MAR	26 Dimitri 292-265	MAR	26 Delphine 320-11	JEU	26 Etienne 351-5
SAM	27 Nadalie 182-157	MAR	27 Monique 242-240	VEN	27 Vinc. de Paul 242-225	SAM	27 Emeline -1h 292-264	MER	27 Sérin 320-10	VEN	27 Jean 351-4
D	28 Samson 182-156	MER	28 Augustin 242-240	SAM	28 Venustios 242-224	LUN	28 Jude 292-263	JEU	28 Jacq. de la M. 320-9	SAM	28 Innocents 351-3
LUN	29 Morte 182-155	JEU	29 Sabine 242-240	D	29 Michel 242-223	MAR	29 Norcisse 292-262	VEN	29 Saturin 320-8	D	29 Sainte-Famille 351-2
MAR	30 Juliete 182-154	VEN	30 Ficre 242-240	LUN	30 Jérôme 242-222	MER	30 Benvenue 292-261	JEU	30 André 320-7	LUN	30 Roger 351-1
MER	31 Ignace de L. 182-153	SAM	31 Arstide 242-240	LUN	30 Jérôme 242-221	JEU	31 Quentin 292-260	SAM	30 André 320-6	MAR	31 Sylvestre 351-0

Année scolaire 2023-2024



Effectifs de l'école

Petite section maternelle : 9
 Moyenne section maternelle : 10
 Grande section maternelle : 10
 CP : 9
 CE1 : 6
 CE2 : 16
 CM1 : 14
 CM2 : 10
 TOTAL : 84

Présentation de l'équipe éducative

(de gauche à droite) : Nadine Miller (CE1/CE2) ; Kevin Sevestre (PS/MS, remplaçant de Corine Quaire les vendredis) ; Corine Quaire (PS/MS) ; Véronique Laborde-Giraud (GS/CP) ; Pierre Galan (CM1/CM2).

Absent le jour de la photo : Olivier Larroque, enseignant brigade

L'année 2022-2023 en photos



Journée à Paris pour les élèves de CM2 : visite à l'Assemblée nationale, visite au musée d'Orsay.



À la découverte des secrets de l'architecture romane et gothique pour les élèves de CE et CM.



Festival Jean Carnet.



Piste routière : circulation sur circuit, découverte des panneaux.



Cycle jeux de raquettes pour les élèves des classes de GS/CP et TPS/PS/MS et pour les plus grands, après-midi découverte organisée par le club de Tennis de Bressolles.



Spectacles Festival Graines de Mai.



Suite à la lecture des sélections, vote des Incorruptibles, organisé comme pour les grands.



Visite au Sictom.



Journée au PAL pour les élèves de CE2/CM1 et CE1.



Pour illustrer le thème de leur année, les élèves de GS/CP ont invité un chevalier.



Terminer l'année ensemble en organisant des mini-olympiades.



Avant le départ au collège, petit retour à la maternelle !



Piste routière : circulation sur circuit, découverte des panneaux.

 Mission Locale
Moulins et sa région
membre du réseau des Missions Locales

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Jeunes 16-25 ans
**Affirmez votre
potentiel !**

Venez rencontrer votre conseiller-conseillère

Mission Locale de Moulins et sa région-Espace jeune
2 Boulevard de courtais
03000 Moulins

04 70 48 26 50

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30(16h30 le Vendredi)

Ensemble nous pouvons :

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides....



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)



Ma Mission Locale

une seule adresse pour
tous mes projets.

A.C.P.G. - C.A.T.M. - et VEUVES

L'effectif de notre section n'a pas changé. Elle est composée actuellement de : 6 CATM - 7 VEUVES et 3 SYMPATHISANTS, compte tenu de la fusion avec la section de COULANDON.

Cette année, lors de la cérémonie du 8 MAI :

- la CROIX DU COMBATTANT a été remise à Michel BILLET par le Commandant MUSSO.
- L'insigne PORTE DRAPEAU (10 ans) a été remise à Michel BILLET par le Président Guy PISSOT.
- L'insigne PORTE DRAPEAU (3 ans) a été remise à Kevin ANTONIN par le Président Guy PISSOT.

La cérémonie s'est terminée par le repas annuel au Restaurant à CHEMILLY, dans une bonne ambiance.

Traditionnellement, les cérémonies des 8 MAI, 11 NOVEMBRE et 5 DECEMBRE ont eu lieu au Monument aux Morts.

La section CATM de BRESSOLLES remercie la municipalité pour sa participation aux manifestations, ainsi que les enfants des écoles et leurs enseignants.

Notre Assemblée Générale aura lieu le VENDREDI 12 JANVIER 2024, à 17 Heures - Salle de la Mairie, en présence des veuves et conjointes.

Nouveau bureau pour le cochonnet bressollois

Après 7 années de présidence de Marc Hombreux, Pascal Petit prend la relève avec Didier Ginnain en vice-président. Un nouveau bureau a élu Roxane Petit en tant que trésorière et son adjointe Sandra Friaud ainsi que Lily Lamotte comme secrétaire. On souligne encore de très bons résultats pour le cochonnet bressollois avec un titre de championne d'allier doublette féminine pour Sandra Friaud et Lamotte Lily avec une qualification à la clé au Championnat de France à Auxerre où elles se sont inclinées en 16^e de finale. Deux titres de vice-champion d'allier, un en triplette mixte pour Ryan Caray, Benjamin Trompat et Sandra Friaud et un en tête à tête pour Ryan Caray. Sans oublier nos jeunes, Enzo Chevalier qui a été champion d'allier en triplette puis qualifié à l'aura, champion d'allier tête à tête en tir de précision et Marilou Petit qui s'est qualifiée à la ligue en triplette aussi. L'équipe féminine composée de Lamotte Lola, Petit Roxane, Petit Marilou, Friaud Sandra, Meulier Laurence, Bouillot Alexandra et Lamotte Lily a été



vainqueur de la coupe du comité. L'équipe masculine se maintient en championnat des clubs au niveau honneur. Le Cochonnet Bressollois a encore su se montrer présent sur les terrains pour l'année 2023, en espérant continuer sur cette lancée pour l'année 2024.

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu présentes pour la brocante des enfants qui s'est déroulée le 26 novembre pour laquelle nous étions complets. Nous organiserons 3 concours pour l'année 2024 et on vous donne rendez-vous pour notre loto le 4 février et notre soirée dansante le 23 mars à la salle des fêtes de Bressolles.

N'hésitez pas à rejoindre le club et à venir vous entraîner les vendredis après-midi et en soirée à partir de début avril et suivant la météo.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter notre nouveau président Pascal PETIT : 06.69.37.52.30.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale le 27 octobre 2023, dressant le bilan de ses activités de l'année.

Le 11 mars 2023

Le comité a organisé la Soirée Saint-Patrick animée par PLATINE 03.

Cette soirée a réuni 153 personnes venues se régaler avec une tartiflette confectionnée par Laurent VENIAT, traiteur de SAINT-ENNEMOND.

La prestation de PLATINE 03 a été très appréciée.

Cette soirée a fait ressortir un bon bénéfice.

Le 14 octobre 2023

C'est une soirée alsacienne qui a été organisée avec au menu choucroute confectionnée toujours par le traiteur Laurent VENIAT de SAINT-ENNEMOND et appréciée de tous. L'animation avait de nouveau été confiée à PLATINE 03.

Malgré un petit nombre de participants (89 repas servis), cette soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance et a tout de même fait ressortir un petit bénéfice.

Le bilan moral et financier du Comité des Fêtes est positif.

C'est avec plaisir que le Comité a vu cette année une personne rejoindre son équipe dans laquelle règne toujours une bonne ambiance, beaucoup de convivialité et de bonne humeur lors de l'organisation de ses manifestations.



Comme il l'avait été annoncé précédemment, le comité des fêtes organisera une brocante à la date ci-après indiquée.

Calendrier des manifestations 2024

2 MARS 2024 : soirée dansante

5 MAI 2024 : brocante

12 OCTOBRE 2024 : thème à définir (plusieurs possibilités en prévision pour cette soirée qui pourrait être une soirée Théâtre ou une soirée Escape Game).

Composition du bureau :

Président d'honneur : René MARTIN

Présidente : Céline CHARTIER

Vice-président : Dominique RABET

Secrétaire : Brigitte LABORDE

Secrétaire adjointe : Nicole CHEVARIN

Trésorière : Nadine RABET

Trésorier adjoint : Alain LABORDE

Commissaire aux comptes : Pierre BONNEAU

Le comité vous tiendra informés dès que possible du thème de la manifestation du 12 octobre 2024.

L'équipe du Comité des Fêtes de Bressolles vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année.

Venez nous rejoindre sans hésitation pour partager de bons moments conviviaux... À très bientôt...

Céline CHARTIER : 06 24 74 58 71

Brigitte LABORDE : 06 73 22 89 40

Nadine RABET : 06 45 33 88 19

BRESSOLLES DES FILLES EN AIGUILLES

Tous les mardis de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Bressolles, l'association propose à tous, débutants ou confirmés, un atelier couture.

Dans une ambiance conviviale et studieuse, Michèle et Luce, nos deux animatrices bénévoles sont là pour vous guider dans vos réalisations diverses, confection d'un vêtement ou objets d'ameublement ou de décoration ainsi que chapeaux et sacs.

Cette année, ont été organisés :

- Une vente de bijoux par une adhérente de Souvigny.
- Une vente de tissus par un commerçant moulinois.

- Une sortie à Paris au Musée Yves Saint Laurent pour la visite de l'exposition intitulée « GOLD, L'or d'Yves Saint Laurent ».
- Un repas de fin de saison au restaurant.

Les anniversaires sont fêtés chaque trimestre.

entraide, convivialité et bonne humeur chaque mardi.

Nous vous attendons !

Présidente et trésorière : Véronique HENRIOT

Secrétaires : Pascale DUMONTIER-RUYER

Michèle FICK

Bressolles Loisirs

Tous les deux ans, nous organisons une soirée pour réunir tous les membres de l'association. C'est le 25 février que nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas – une paëlla. Ce fut l'occasion pour tous de voir ce qui se fait dans chaque atelier et d'échanger sur les activités des derniers mois, les progrès observés et les projets envisagés. Dans toutes les conversations, les mots « plaisir, détente, bonne ambiance, amitié... » ont souvent été prononcés pour exprimer le ressenti dans tous ces rendez-vous hebdomadaires. Chacun a pu directement se rendre compte de la qualité des prestations proposées par nos animateurs et du talent de leurs « apprentis ».

Les ateliers dessin, cartonnage, feutrine et patchwork ont exposé des oeuvres réalisées récemment, dont les qualités techniques et artistiques sont d'un très haut niveau. Claudine, Annick A, Nicole, Simone, Annick B peuvent être fières de leurs élèves. Ceux-ci ont exprimé toute leur reconnaissance en les remerciant chaleureusement. Les oeuvres sont d'une telle qualité que nous avons été nombreux à nous extasier devant elles, même plusieurs fois dans la soirée pour mieux les apprécier.

Jocelyne a piloté une séance de gymnastique qui a, sans aucun doute, donné envie à d'autres de venir entretenir leur corps et leur souplesse dans un cadre adapté à chacun, avec les conseils pour tirer un grand bénéfice de ces séances du lundi soir sans dépasser ses propres capacités.



La soirée a aussi été animée par des démonstrations de danse en ligne. Nicole avait bien préparé ses danseurs qui ont montré beaucoup d'application pour offrir une prestation de qualité, mais aussi pour dire tout le plaisir qu'ils en retirent personnellement.

Les mots cités plus haut illustrent bien cette soirée vivante et amicale comme ils résument l'ambiance des ateliers, qui apportent tant de convivialité, tous les jours de la semaine, dans notre bourg de Bressolles.

Tricot

Cette année, nous avons eu la surprise et le plaisir de découvrir un nouvel atelier tricot proposé par Marine Fiévet. Elle donne rendez-vous les vendredis soir à tous ceux et celles qui veulent partager leur savoir-faire et profiter de ses conseils. On y parlera : « aiguilles, laine, point mousse... »

Chaque animateur m'a demandé de préciser qu'il est possible de venir à un atelier, même en cours d'année, pour



observer, essayer et s'inscrire si l'activité plaît. Passez le message autour de vous !

Pour rappel, nous donnons ci-après les horaires de chaque atelier, le nom des animateurs et des responsables à contacter.

GYM D'ENTRETIEN & DANSES EN LIGNE :

Responsable : Jocelyne BEL - 06 67 41 79 23

Gym : le lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Animatrice : Jocelyne COULON

Danses en ligne :

le lundi de 19 h 30 à 20 h 30,

et le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30

Animatrice : Nicole CHEVARIN

Lieu : salle polyvalente.

DESSIN & PEINTURE :

Responsable :

John BRINKWORTH -
07 87 87 12 63

Adultes : le mardi de 14 h 30
à 16 h 30

le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

le jeudi de 18 h à 20 h

Enfants (à partir de 7 ans) et ADOS :

le mercredi de 14 h 30 à 16 h tous les 15 jours

Lieu : salle des associations

Animatrice : Claudine RÉGNIER



CARTONNAGE, PATCHWORK, TRAVAIL DE LA FEUTRINE :

Responsable : Jacqueline VILLEROT

06 50 19 59 06

Cartonnage :

le mardi de 14 h 15 à 17 h

Lieu : ancienne garderie

Animatrices : Annick AUVRAY,
Nicole VALLETON et Simone
THÉVENET



Patchwork, travail de la feutrine :

le vendredi de 14 h 15 à 17 h

tous les 15 jours

Lieu : ancienne garderie

Animatrice : Annick BORNAT



Tricot :

le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30

Lieu : ancienne garderie

Animatrice : Martine FIÉVET

À l'occasion de cette nouvelle année, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans vos projets. Qu'elle soit l'occasion de rencontres et de loisirs partagés.

Le centre équestre l'Etrier moulinois



L'année 2023 fut une année bien remplie.

Le club a organisé 4 concours à domicile, les 30 avril, 2 mai, 10 septembre et 8 octobre.

Parmi ces dates, une étape du challenge départemental Jump'Allier dont la finale s'est déroulée les 23 et 24 septembre. À cette occasion, les cavaliers du club ont bien sûr défendu les couleurs de l'Etrier moulinois.

Toujours dans le domaine de la compétition, le club s'est déplacé au Mans du 17 au 21 juillet pour participer aux championnats de France amateurs.



Fin août, participation aux championnats de France des départements à Lamotte Beuvron : l'Etrier moulinois est monté sur la 1^{re} marche du podium !!!

Sans oublier les déplacements tout au long de l'année pour participer à des concours club ou amateurs organisés par différents clubs de l'Allier.

D'un point de vue plus festif, une chasse aux œufs a eu lieu le samedi 8 avril puis la fête du club le 17 juin. Lors de ces deux animations, les cavaliers ont pu participer à des jeux suivis d'un goûter proposé par l'association Moulins Equestrian partenaire du club depuis 2020.

Bien sûr la fête du club s'est poursuivie par un repas réunissant élèves, parents et amis de l'Etrier.

Puis, la fête de la musique le vendredi 23 juin a été l'occasion de se retrouver à nouveau pour une soirée dînatoire et musicale.

Il faut également remercier les habitants de Bressolles qui ont très bien accueilli et gâté les enfants lors de leur passage dans les rues du village pour la soirée Halloween le 31 octobre.



Et plus important, la « Christmas party » du 16 décembre a rassemblé petits et grands autour de jeux avant un goûter bien mérité et l'arrivée du Père Noël

Le club propose également des stages durant toutes les vacances scolaires.

Alors n'hésitez pas à consulter le compte Facebook ou Instagram de l'Etrier pour suivre la vie du club

Le club, les cavaliers, les parents et l'association Moulins Equestrian vous souhaite une belle année 2024.



AAEB

2023 a été une année blanche pour l'AAEB car dans l'impossibilité d'organiser le banquet annuel la cotisation n'a pas été demandée aux membres de l'association.

La salle des fêtes est réservée le 16 mars 2024 pour l'assemblée générale et le repas avec animation musicale.

Les anciens élèves de l'école de Bressolles sont invités à rejoindre le groupe existant afin de pérenniser l'association.

Lors de l'AG sur les propositions de chacun on pourra envisager une sortie d'une journée.

Tennis club de Bressolles : Un nouveau président

Frédéric Gogue ayant émis le souhait de ne pas se représenter, Guy MATHONAT a été élu nouveau Président à l'unanimité. La Secrétaire Marina LECONTE est reconduite dans sa fonction, ainsi que Roger MELLOUX en tant que Trésorier.

L'effectif est en baisse chez les adultes et nous n'avons plus d'équipe féminine, ni d'école de tennis. Aussi, en accord avec le Comité de Tennis de l'Allier et les Enseignants Bressollois, le Club a organisé une demi journée initiation tennis avec les élèves de l'école de la commune. Cette opération avait pour but de relancer l'école de Tennis à la rentrée de septembre, mais nous n'avons eu aucun retour, au grand regret du Club.

Sur le plan sportif, l'équipe masculine termine dernière de sa poule en Coupe des vendanges avec 4 défaites et 1 nul, mais réalise un parcours très honorable en Coupe d'Eté, en terminant troisième de sa poule avec 3 victoires, 1 nul et 1 défaite.

La situation financière du Club reste très saine malgré un manque de manifestations. Le coût de la cotisation annuelle reste fixé à 70 euros, avec un tarif dégressif par famille. En raison de la faible participation de licenciés au gymnase du Lycée Agricole de Neuvy et de son coût élevé, la convention n'a pas été reconduite pour la saison à venir.

Les créneaux du mercredi soir à la salle de la raquette ont été maintenus de 20h30 à 22h30. Enfin le Club rappelle que les courts de Tennis sont réservés prioritairement aux licenciés du Club le lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 21h00, ainsi que les weekends de compétition. Les personnes qui désirent jouer occasionnellement, ont la possibilité de contacter la Mairie, qui leur délivrera une carte adhérent.



Comme le Club l'avait signalé la saison passée, les courts de tennis se dégradent sérieusement. Certes, la Municipalité a pallié au plus pressé, mais malheureusement, ça risque d'être insuffisant, et pourrait remettre en cause les matchs de compétition sur les courts de tennis de Bressolles. Malgré les renforts aux portes d'entrées des 2 terrains, des incivilités continuent, notamment sur le second terrain (grillage abimé) et le Club a du changer le filet. Le Club remercie la Municipalité pour son aide financière, et attend le panneau d'affichage promis par celle ci.

Les membres du Bureau :

Président : Guy MATHONAT
Tel : 06 99 62 53 04 Mail : coringuy@gmail.com
Secrétaire : Marina LECONTE
Tel : 06 40 09 74 26 Mail : marina.leconte@orange.fr
Trésorier : Roger MELLOUX
Tel : 06 33 23 94 97 Mail : roger.melloux@orange.fr

Amicale Laïque de Bressolles



Année riche pour l'Amicale Laïque de Bressolles. L'énergie de l'équipe à soutenir la vie de l'école en collaboration avec l'équipe pédagogique a permis la réalisation de belles actions et manifestations tout au long de l'année. L'implication des enfants et la participation de leurs fa-

milles ont été très appréciées et permettent de faire vivre ces projets. Ces réussites ont permis de remettre la somme de 4000 euros à l'école pour contribuer aux projets éducatifs mis en place par les enseignants. Continuons pour l'avenir de nos enfants à partager des moments de convivialité, à échanger et à se créer des souvenirs...



Le deuxième pont

C'est l'un des projets phares des aménagements des berges de l'Allier. Long de 455 m, il comporte un ouvrage principal (viaduc) de type bipoutre à ossature mixte (charpente en acier, hourdis en béton) de 290 m et un ouvrage secondaire de 165 m. Ce chantier s'est étendu sur 32 mois. Ce deuxième pont à Moulins, ouvert à la circulation depuis le 20 novembre 2023 vise notamment à rendre le trafic plus fluide aux heures de pointe. Ce nouvel ouvrage devrait également permettre à la rive gauche de l'Allier de se développer et de renforcer son attractivité.



Via Allier : la véloroute de l'Auvergne se dessine sur l'agglomération



La via Allier est un tronçon de la véloroute existante V70 et un élément important du Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V) car elle permet des connexions entre : la Loire à Vélo (EV6), la Méditerranée à Vélo (EV8) ou encore la Via Fluvia (V73).

Le projet est porté par la Région Auvergne - Rhône - Alpes, qui a coordonné un réseau de partenaires institutionnels dont l'objectif commun est de recréer une cohérence et une unité dans l'itinéraire, mais également de reconnecter les utilisateurs à la rivière Allier.

Moulins Communauté souhaite à son tour substituer la véloroute actuelle par une véritable voie verte, infrastructure en site propre, au plus près de la rivière.

Sur le territoire de Moulins Communauté, le projet s'étend sur environ 25 km.

L'aménagement démarre dans la zone agricole de Chavennes à Avermes, traverse Neuvy et rejoint le pont Régemortes à Moulins pour se poursuivre sur la rive ouest.

Après avoir longé la Maison de la Rivière et être descendu sur les berges, les aménagements reprennent en logeant l'aire de camping-car puis passe sous le pont de fer pour rejoindre Bressolles. L'itinéraire se poursuit en longeant par l'est, la station de pompage de la Madeleine et poursuivre le trajet entre l'Allier et les parcelles agricoles du lieu-dit Prends-y-garde de Bressolles où prend fin le projet.

Sur la commune de Bressolles, les aménagements représentent un tronçon d'environ 3km.



En 2024, la Réserve fêtera ses 30 ans !

À cette occasion, un **programme spécial** sera proposé tout au long de l'année, à destination de tous les publics. Tous les détails vous seront dévoilés début 2024. Nous vous invitons à garder un œil sur notre site (<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/espaces-naturels/rnn-val-d-allier/>) pour ne rien rater de cet anniversaire !

À la découverte des richesses de la réserve

Après le programme estival gratuit (animations familiales, des visites guidées, des balades nocturnes ou encore des balades en canoë – location payante) et les animations à destination des scolaires des écoles des communes de la réserve qui font suite à un souhait des maires des 9 communes concernées, l'équipe vous invite à 3 dernières dates à l'automne.

Le 24 novembre, les 15 et 22 décembre, des sorties pour partir à la découverte des grues cendrées du Val d'Allier sont encore au programme. Venez profiter de ce spectacle en vous inscrivant ici et explorez la Réserve tout en profitant des bienfaits d'une nature préservée en compagnie de notre animateur.

⚠ Vigilance – battues administratives

L'équipe de la Réserve Naturelle du Val d'Allier vous informe que **de novembre à fin mars**, plusieurs battues administratives sont organisées les jeudis sur la Réserve. Ces battues, sous l'autorité de la Préfecture, concernent la régulation des populations de sangliers et sont organisées et encadrées par l'ONF.

Les secteurs d'intervention étant déterminés la veille, pour des raisons de sécurité, merci de **programmer vos sorties dans la réserve naturelle en dehors de ces dates :**

- 16 et 30 novembre 2023
- 14 décembre 2023
- 11 et 25 janvier 2024
- 1^{er}, 15 et 22 février 2024
- Tous les jeudis de mars 2024

En fonction des conditions météorologiques et/ou hydrauliques, ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Consultez toutes les mises à jour ici <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/espaces-naturels/rnn-val-d-allier/>

La réserve naturelle : site pilote pour un projet inclusif



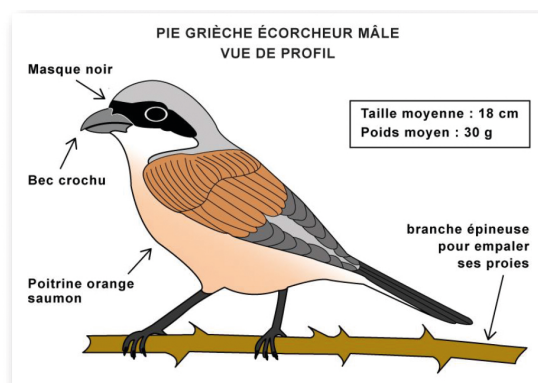
L'association AcceSens propose des solutions d'accès à la culture pour tous. En 2023, le sentier de l'épine (Monétay-sur-Allier) dans la Réserve a été retenu pour faire partie du projet **Loire pour tous** qui vise à rendre accessible au plus grand nombre des lieux touristiques. On dénombre 10 millions de personnes handicapées en France et trop peu de dispositifs adaptés. Le projet Loire pour tous a pour objectif de créer un réseau pilote de sites patrimoniaux ligériens dont la découverte est adaptée aux publics en

situation de handicap auditif, visuel ou mental. Plusieurs sites partenaires font déjà partie du réseau.

En ce qui concerne la Réserve Naturelle du Val d'Allier, la définition du projet et les repérages ont été réalisés au cours de l'été 2023. La fin de l'année sera consacrée à la conception des supports de médiation tous publics. Le début de l'année 2024 devrait débuter avec la formation du personnel sur site (animateurs et membres de l'équipe). Si tout se passe bien, la promotion de l'équipement pourrait avoir lieu au printemps 2024. Une perspective réjouissante pour l'anniversaire des 30 ans de la Réserve, fière d'être partenaire de ce beau projet.

Les prestations retenues sur site sont :

- La mise en place **de dispositifs audiodescriptifs** qui permettent à la personne déficiente visuelle de créer une image mentale de ce qu'elle ne perçoit pas. À télécharger sur l'application gratuite Handivisites (<https://handivisites.jimdofree.com/>)
- La création **de carnets de dessins en relief et grands caractères** avec une iconographie adaptée aux personnes malvoyantes permettront de représenter les principaux points d'intérêt. Le livret final au format A4 sera transportable sur place ou téléchargeable sur Handivisites.
- Une vidéo en **Langue des Signes Française (LSF)** est également prévue et sera disponible comme les autres outils sur Handivisites.
- Un **livret** rédigé selon les normes **Facile à Lire et à Comprendre (FALC)** sera également disponible pour les personnes présentant d'un handicap mental. Il sera disponible à l'office de tourisme de Saint-Pourçain-sur-Sioule.



Partenaires financiers



Partenaire financier et ethnique



